

## Comment s'inscrire aux ateliers ?

### Les inscriptions

#### **Pour les anciens :**

Le 29 et 30 juin 2022 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année

#### **Pour les nouveaux :**

Du 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2022 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

#### **Pour tous :**

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli avec les informations médicales et les autorisations
- Décharge (*en bas du bulletin d'inscription*) ou Certificat médical  
(*Pour toute personne pratiquante et à remettre au plus tard le 1er jour de l'atelier*)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)  
*A nous présenter pour vérification mais qui ne sera pas gardé*  
(*Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles*)
- Paiement de la totalité de l'année (*infos et modalités cf. règlement intérieur*)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance  
*Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque*

**L'ensemble des documents disponibles à compter du 27 juin 2022 (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : [www.cirque-scene.fr](http://www.cirque-scene.fr)**

**Pôle → [L'École](#) / Onglet → [La Pratique](#) → [Les Ateliers](#) / Boîte à outils (à droite)**

### Pic'Assos

Le 17 septembre 2022

### Reprise des ateliers

La semaine du 12 septembre 2022

### Fête de fin d'année

Semaine du 5 au 11 juin 2023 (à confirmer)